

PROPOSITIONS DE CRITERES DE SELECTIONS POUR LES EQUIPES REGIONALES NATATION

Saison sportive 2007/2008

Préambule :

Les sélections régionales pour l'activité Natation s'adressent à tous les nageurs licenciés dans un club du Languedoc Roussillon au cours de la saison sportive sur la saison 2007/2008.

Elles ont pour objectif de favoriser, à terme, l'accès de nos sportifs vers le haut-niveau, c'est à dire de leur permettre d'obtenir une sélection dans une Equipe de France « Jeunes ».

Aussi, l'opportunité d'intégrer un nageur de nationalité étrangère dans une sélection régionale pourra être envisagée, dans le cas où cette solution peut permettre de renforcer de manière significative le potentiel de la sélection, et ce, sans que cela n'ait pour conséquence de pénaliser un nageur régional, potentiellement « sélectionnable en équipe de France ».

Comme chaque année, le choix des compétitions pour nos sélections régionales, tiendra compte des « impératifs » des calendriers pour chacune des catégories d'âge concernées.

Toutes les sélections Natation seront établies par Christian BAUER, président de la commission sportive et par Thierry JAMET, CTS coordonnateur, et proposées pour validation en début de saison sportive au comité directeur du Comité Régional.

a) SELECTION POUR LA XI^{ème} COUPE DES REGIONS MINIMES et CADETS JEAN POMMAT : Les 9 et 10 mai 2008 (MONTPELLIER ANTIGONE)

1- Sélection Cadette :

La sélection cadette sera composée de huit Filles et de huit Garçons.

Seront prises en compte pour établir cette sélection, toutes les performances réalisées lors des 3 circuits fédéraux, des 3 coupes de France et des Championnats de France Excellence UNSS/ FFN, et dans l'éventualité du meeting fédéral de 1/2 fond.

Les performances réalisées sur les épreuves individuelles de la Coupe de France des Régions (cf: Annuel règlements 2007/ 2008 pages 51 à 53) seront prioritaires pour établir la composition de l'équipe.

A performances égales ou sensiblement égales, seront retenues les performances des Cadets 2^{ème} année par rapport aux Cadets 1^{ère} année .

La sélection sera établie par Thierry JAMET, CTS Coordonnateur, et validée par Christian BAUER, président de la commission sportive régionale.

➤ Elle sera prononcée au plus tard le 30 mars 2008.

2- Sélection Minime :

La sélection minime sera composée de huit Filles et huit Garçons.

Seront prises en compte pour établir cette sélection, toutes les performances réalisées lors des 3 circuits fédéraux, des 2 premiers circuits régionaux, du meeting fédéral 1/2 fond, et enfin des Championnats de France Excellence UNSS/ FFN.

Les performances réalisés en bassin de 50m (circuits fédéraux et Championnats de France UNSS) auront priorité par rapport à celles réalisées en bassin de 25m. De plus, Les performances réalisées sur les épreuves individuelles de la Coupe de France des Régions (cf: Annuel règlements 2007/ 2008 pages 51 à 53) seront prioritaires pour établir la composition de l'équipe.

A performances égales ou sensiblement égales, seront retenues les performances des Minimes 2^{ème} année par rapport aux Minimes 1^{ère} année.

La sélection sera établie par Thierry JAMET, CTS Coordonnateur, et validée par Christian BAUER, président de la commission sportive régionale.

➤ Elle sera prononcée au plus tard le 30 mars 2008.

b) SELECTION JUNIORS / SENIORS POUR LE MEETING INTERNATIONAL DU « MARE NOSTRUM » de BARCELONE DES 10 ET 11 juin 2008

L'effectif des nageurs concernés par cette sélection n'est pas limité.

La sélection sera établie uniquement à partir des résultats obtenus au cours des Championnats de France de Nationale 1, à Dunkerque, du 20 au 27 avril 2008.

- Pour les juniors 2^{ème} et 3^{ème} années (soit les nageurs (es) nés(es) en 89 et 88), seront sélectionnés tous les nageurs(es) ayant terminé dans les **16 premiers français à l'issue des ½ finales**.
- Pour les seniors (soit les nageurs (es) nés(es) en 1987 et avant), seront sélectionnés tous les nageurs(es) **finalistes A** des Championnats de France.

La sélection sera établie par Christian BAUER, président de la commission sportive régionale, en collaboration avec Thierry JAMET, CTS.

➤ Elle sera prononcée au plus tard le 30 avril.

c) SELECTIONS REGIONALES SUPPLEMENTAIRES:

1 - Une sélection pour les meilleurs nageurs(es) des catégories Minimes 2^{ème} année (1993), Cadets, et Juniors 1^{ère} année (1990) :

Il sera mis en place une sélection Minimes 2^{ème} année (1993), Cadets, et Juniors 1^{ère} année (1990), en vue d'une participation au meeting international de PORTO (Portugal) des 31 mai et 1^{er} juin 2008.

Ce meeting bien placé dans le calendrier, à savoir à 6 semaines des Championnats de France Minimes/Cadets, pourrait en effet parfaitement s'inscrire dans la continuité de la politique sportive régionale « d'accès au haut niveau » pour les meilleurs éléments de ces catégories d'âge.

Les modalités de sélection sont les suivantes :

- **Pour les Minimes 2^{ème} année (1993) :**
Réaliser au moins DEUX performances de la grille nationale Cadet 2^{ème} année lors des étapes des circuits fédéraux et des Championnats de France Excellence UNSS/ FFN.
- **Pour les Cadets 1^{ère} et 2^{ème} années :**
Réaliser au moins DEUX performances de la grille nationale Juniors lors des étapes de la Coupe de France, des circuits fédéraux et des Championnats de France Excellence UNSS/ FFN.
- **Pour les juniors 1^{ère} année (1990) :**

S'être qualifié au Championnats de France Nationale 1 2008 (Dunkerque), au cours de la saison 2006/2007, sous réserve de confirmation « du niveau de performance » (appréciée par les responsables de la sélection) au cours des étapes de la Coupe de France 2007/2008,

Ou avoir réalisé 2 performances de niveau « série N1 » au cours des étapes du circuit de la coupe de France 2007/2008, ou des étapes du circuit fédéral 2007/2008, ou Championnats de France Excellence UNSS/ FFN.

NB : Cette année, il n'est pas prévu de composer une sélection pour participer au meeting International du Luxembourg, celui-ci se situant trop près (15jours) de la Coupe de France des régions à Montpellier, qui cette année constituera un objectif important pour nos nageurs régionaux, et fera donc l'objet d'une sélection régionale.

Cette sélection sera mise en place, et établie par Christian BAUER, président de la commission sportive régionale, en collaboration avec Thierry JAMET,CTS.

➤ Elle serait prononcée au plus tard le 30 mars 2008.

2 - Une sélection régionale pour la catégorie Benjamine :

Il y aura comme l'an passé une sélection ouverte à cette catégorie d'âge.

Le choix de la compétition est le 10^{ème} Meeting de la Ville de SEYNOD, bassin de 25 mètres (Savoie : les 3 et 4 mai 2008).

Les modalités de sélection sont les suivantes :

Seront sélectionnés **tous les Champions Régionaux benjamins 2008**, au cours des championnats régionaux d'Alès du 30 mars 2008.

- *Les nageurs seront engagés, en priorité sur les épreuves leur ayant permis d'être sélectionnés.*
- *Toutefois, en concertation avec leur entraîneurs, et en fonction du programme (si seulement cela est compatible avec les épreuves pour lesquelles ils ont été sélectionnés), ils pourront éventuellement être engagés sur d'autres épreuves inscrites au programme de la compétition (maximum 2 épreuves par réunion).*
- *La commission sportive, au regard du nombre de nageurs déjà sélectionnés, pourra se réserver la possibilité de sélectionner un ou plusieurs nageurs supplémentaires, à la condition qu'ils aient été au moins médaillés lors des championnats régionaux, et après avoir apprécié la valeur des performances qu'ils auront réalisées.*

La sélection sera établie par Christian BAUER, président de la commission sportive régionale, en collaboration avec Thierry JAMET,CTS.

Elle sera prononcée au plus tard le 30 mars 2008.

Pour la commission « sélections régionales Natation ».

Le 29 octobre 2007.

Christian BAUER
Président de la CS Natation

Thierry JAMET
CTS Coordonnateur Natation